COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 JUILLET 2020

Suite à la convocation du Maire, Monsieur Jean-Pierre VILLECHALANE, en date du 6 juillet 2020, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Treny le vendredi 10 juillet 2020 à 19 h.

Ordre du jour :

- élection des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 19 h 10.

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Etaient présents :

- BECUWE Rudy
- CHATEAU Fabrice
- COUSSY Kevin
- DURAND Jean-Pierre
- EDWARDS Stewart
- FONT Lydia
- FREDOU Marie-France
- POUGET Corentin
- SZUBERT Rita
- VEDRENNE Grégory
- VILLECHALANE Jean-Pierre

Madame BESSE Sophie et Monsieur CHABANNIER Matthieu sont absents, excusés.

Le Maire demande l'accord de l'assemblée pour ajouter un point à l'ordre du jour :

- prêt d'un montant de 200 000 € pour le financement des travaux de voirie et prêt relais d'un montant de 250 000 €

L'assemblée approuve à l'unanimité ce rajout à l'ordre du jour.

1. Election des délégués titulaires et suppléants en vue des élections sénatoriales

Les sénateurs sont au nombre de 348, élus pour un mandat de 6 ans depuis 2003. Ils sont renouvelés par moitié tous les 6 ans. Cette année 2020 les grands électeurs de Dordogne doivent élire les deux sénateurs du département le 27 septembre prochain. A cet effet, l'élection des 3 délégués titulaires et des 3 délégués suppléants a été décidée par le Ministre de l'Intérieur, objet du vote à bulletin secret de ce jour.

Le Maire demande aux candidats à la fonction de délégué titulaire de se manifester.

Sont candidats et ont obtenus les voix :

- Jean-Pierre DURAND
- Fabrice CHATEAU
- Rita SZUBERT
- Rudy BECUWE
10 voix
11 voix
9 voix
3 voix

Sont élus à la fonction de délégué titulaire :

- Fabrice CHATEAU
- Jean-Pierre DURAND
- Rita SZUBERT

Le Maire demande aux candidats à la fonction de délégué suppléant de se manifester.

Sont candidats, ont été élus et ont obtenus les voix :

Rudy BECUWE 11 voix
Grégory VEDRENNE 11 voix
Kevin COUSSY 11 voix

2. Prêt et prêt relais

La Commission des Finances réunie début Juillet a accepté les propositions de prêts émanant de la Banque Postale qui applique les taux les plus intéressants à savoir :

- pour le prêt de 200 000 euros nécessaire au règlement des travaux en cours dans le Bourg, et pour la réfection de la route de Chabanas qui aura lieu dans la 2ème quinzaine d'août 2020, un taux de 1.03 %sur 20 ans,
- pour le prêt relais de 250 000 euros, nécessaire pour maintenir la trésorerie de la commune en attendant le versement du remboursement de la TVA et de la dotation du département, soit 3 ans, un taux de 0,70 % sur 3 ans.

L'assemblée vote pour à l'unanimité pour ces propositions de prêt.

La séance est levée à 19h 50